

Arrêté du 22 décembre 2011 portant nomination d'un fonctionnaire en qualité de régisseur d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Pas-de-Calais

NOR : JUSF1135278A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 31 juillet 2003 autorisant le garde des sceaux, ministre de la justice à créer des régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2003 portant institution de régies d'avances et de recettes auprès des services déconcentrés de la protection de la jeunesse;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié, relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu la demande 227/11/HTT/NV du 21 novembre 2011 de la directrice interrégionale pour la région Grand-Nord et la demande N° 1863/DS/ST/2011 du 21 novembre 2011 du directeur territorial du Nord;

ARRÊTE

Article 1

Monsieur Christophe BONEL, secrétaire administratif, auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse du Pas-de-Calais est nommé en qualité de régisseur d'avances et de recettes auprès de ladite direction, en remplacement de Madame Francette ROCOURT.

Article 2

Compte tenu du montant de l'avance fixée à 213 430 euros et du montant moyen des recettes mensuelles inférieures à 800 euros, le montant du cautionnement imposé à Monsieur Christophe BONEL est fixé à 6 900 euros.

Article 3

L'arrêté du 28 mai 1993 portant nomination de Madame Francette ROCOURT en qualité de régisseuse d'avances et de recettes auprès de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Pas-de-Calais est abrogé.

Article 4

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par le directeur interrégional pour la région Grand-Nord en sa qualité d'ordonnateur secondaire délégué au comptable assignataire.

Fait le 22 décembre 2011.

Le garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés
et par délégation,
L'adjoint au sous-directeur du pilotage et de
l'optimisation des moyens,

Olivier PETIT